

LA REVALORISATION DE LA POSITION GÉOPOLITIQUE DE LA GRÈCE - PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS EN LIEN AVEC LE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ET LE PROJET DE L' « UNION POUR LA MÉDITERRANÉE »



Maria KOTTARI

Chercheuse en Science Politique – Equipe SPIRIT- Relations Internationales, Science Po Bordeaux

LA GRÈCE A LE PRIVILÈGE, depuis l'Antiquité, d'occuper une place géographique qui est naturellement une voie de transit. Le pays est situé au milieu d'une région qui constitue un vaste carrefour d'axes de transport terrestres et maritimes, dont les destinées et l'importance ont changé à chaque époque, en fonction des conditions politiques et économiques mondiales, d'après le professeur George Prevelakis, la zone qui va de la mer Noire, à l'Est, à l'Adriatique, à l'ouest, en passant par la Méditerranée, au sud-est, « [...] détenait une place centrale dans la logique des confrontations entre l'Est et l'Ouest, à cause de son rôle pour la circulation des navires de guerre et pour le transport des matières premières stratégiques. Elle continue aujourd'hui à détenir une place importante dans la stratégie internationale, à cause de son rôle dans le commerce international »¹ Selon cette thèse, nous pouvons observer une modification du domaine dans lequel se confrontent les grandes puissances, qui passe au plan clairement économique. La crise au Caucase nous a très bien montré que les zones d'influence de l'époque actuelle se construisent autour des richesses énergétiques. « La Russie utilise les hydrocarbures comme Brejnev utilisait hier les missiles »²

Le but de cet article est de démontrer que la position stratégique de l'État grec s'est améliorée, et ce grâce à deux facteurs principaux :

Défi énergétique : exploitation et transport des hydrocarbures du Caucase vers les marchés européens et occidentaux.

Le projet « Union pour la Méditerranée » ; reprise ambitieuse du processus de Barcelone, qui date de 1995, pour un partenariat euro-méditerranéen fructueux dans les domaines de la politique et de l'économie.

La conjoncture au niveau régional, et également au niveau international, donne une grande opportunité à la Grèce de renforcer sa place diplomatique et aussi de bénéficier d'un développement économique qui, de plus, lui permettra d'évoluer aussi au niveau social.

L'article n'entre pas dans les détails. Il présente globalement la conjoncture positive à laquelle fait face la Grèce en traitant tout d'abord du défi énergétique et ensuite du projet d'« Union pour la Méditerranée ». Enfin, la conclusion propose une vision critique sur les opportunités auxquelles est confrontée la Grèce, qui a encore aussi des problèmes sérieux à résoudre.

Les faits sont mêlés avec les opinions personnelles de l'auteur, en essayant un traitement critique du sujet en question. Les cartes sont aussi utilisées, car elles sont indispensables pour des analyses géopolitiques comme celle-ci. En plus, à part des références, nous proposons une bibliographie relative et des liens internet pour le lecteur qui souhaiterait des informations plus approfondies.

1. La Grèce et le transport d'énergie

Le thème du défi énergétique est à lier aux questions de la pénurie des sources d'énergie et de la protection environnementale. Ses répercussions sont mondiales. Ces problèmes, surtout compte tenu de la position géographique de la Grèce, au carrefour des routes de transport d'énergie, mettent la politique énergétique au cœur des priorités du gouvernement grec, au plan intérieur et extérieur. Les paramètres qui décident des choix gouvernementaux en ce qui concerne la politique énergétique grecque sont les suivants :

Ses propres besoins en énergie. La Grèce est un pays importateur d'hydrocarbures, car qu'elle ne détient pas de gisements³.

Les oléoducs et les gazoducs qui traversent le territoire grec et qui sécurisent le transport des hydrocarbures depuis les États fournisseurs jusqu'au reste du monde. Dans ce cas, l'État grec est le seul qui a des droits de négociations pour la construction des pipelines qui passeront sur son territoire. Cet aspect renforce les capacités

diplomatiques de la Grèce et la met en position avantageuse. Cela lui permet de mener une politique plus souple face aux projets des grands États.

Les transports via les voies maritimes. L'importance de cette question est double car la Grèce possède des bateaux qui transportent des hydrocarbures et, en même temps, les navires sous pavillon étranger passent par son propre espace maritime, un sujet d'une haute importance stratégique et de sécurité. Cet aspect est une des priorités de la politique maritime de la Grèce mais aussi pour les pays destinataires des hydrocarbures.

Si on prend la Grèce en tant que membre de l'Union Européenne, ses préoccupations à propos de la politique énergétique et maritime de la Grèce coïncident avec celles de l'UE. La Grèce doit d'une part se mettre en accord avec les décisions de l'Union européenne et d'autre part bénéficier du pouvoir diplomatique de l'Union. Par contre, en ce qui concerne les accords bilatéraux, les choix sont dictés par l'intérêt propre du pays.

Oléoducs

Plus précisément, en ce qui concerne le transport du pétrole de la mer Caspienne vers les marchés occidentaux, la Grèce occupe une place capitale vu que 135 kilomètres des 280 kilomètres de l'oléoduc Burgas Alexandroupolis (BAP: Burgas–Alexandroupolis pipeline) sont sur le sol grec.

Signé le 15 mars 2007 à Athènes, l'Accord final de l'oléoduc Burgas-Alexandroupolis entre les autorités grecques, bulgares et russes prévoit le transport du pétrole brut, avec une capacité de 35 à 50 tonnes, de la région de la mer Caspienne à la Méditerranée, voyage au terme duquel il sera fourni ainsi aux marchés européens et américains. La construction de nouveaux hangars et d'infrastructures facilitant le chargement des tankers est aussi prévue dans le port d'Alexandroupolis.

Grâce à cet accord, la Grèce, la Bulgarie et l'Europe du Sud-est en général vont bénéficier de multiples avantages économiques et sociaux. La Grèce réalise avec ce projet son objectif national de devenir un centre énergétique de l'Europe du Sud et de la Méditerranée.

L'oléoduc participe à profiter d'une diversification des routes énergétiques : les détroits des Dardanelles et du Bosphore ne sont plus l'unique passage des

hydrocarbures allant de la mer Caspienne vers l'Occident. La Russie réapparaît de cette façon dans une région dont le contrôle a toujours provoqué des rivalités entre elle et la Turquie⁴. En prenant en compte les intérêts américains dans la région avec l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), un concurrent de l'oléoduc BAP, plus grand que ce dernier, nous voyons clairement l'échiquier stratégique qui se crée autour de l'exploitation des hydrocarbures du Caucase et, pour aller plus loin, autour de la concurrence des États-Unis et de la Russie.

L'accord du 15 mars 2007 a été accompagné par des déclarations, de la part de la Grèce et de la Russie, sur leur excellente collaboration au niveau des questions énergétiques. Ces déclarations vont inaugurer une nouvelle ère dans les relations entre ces deux pays aux longs liens historiques; liens qui sont renforcés par leur confession religieuse commune, et qui datent de l'époque de la domination ottomane. Il faut souligner d'ailleurs que chaque rapprochement au plan politique est accompagné d'une déclaration concernant les liens historiques entre les deux pays basés, aussi, sur la confession religieuse commune⁵.

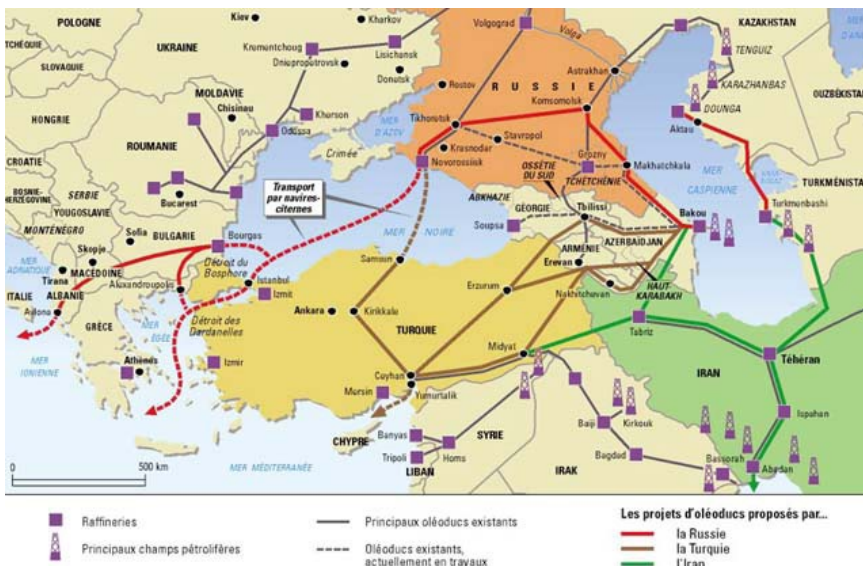
Ce n'est pas par hasard si c'est après la signature de cet accord que les États-Unis ont déclaré que la Grèce se subordonnait aux intérêts russes et ont souligné la dépendance énergétique de la Grèce vis-à-vis de la Russie. En réponse, le Premier ministre grec Konstantinos Karamanlis a souligné l'importance stratégique de cet accord pour la défense des intérêts de son pays. En plus, il a mis l'accent sur les avantages que l'Union européenne peut tirer de la collaboration entre la Grèce et la Russie⁶. L'accord entre la Grèce et la Russie peut contribuer à la stabilité énergétique de l'Europe du Sud-est.

La revalorisation de la position géopolitique de la Grèce, perspectives et opportunités en lien avec le transport de l'énergie et le projet de l'Union pour la Méditerranée

Tableau 1- L'oléoduc Burgas - Alexandroupolis⁷



Tableau 2- Le transport du pétrole de Caucase et du Moyen Orient⁸



Gazoducs

L'implication de la Grèce dans le domaine du transport du gaz et encore plus dynamique y compris de par le fait que la consommation de gaz en Grèce a évolué rapidement ces dernières années grâce aux actions de l'Entreprise Public de Gaz (DEPA) sous l'égide de Ministère de Développement⁹.

De plus, la Grèce va participer à la construction d'un ouvrage dont l'importance géopolitique est majeure vu qu'il sécurisera le transport du gaz naturel vers l'Europe Occidentale à travers l'Italie. L'Europe du Sud-est va ainsi devenir le point le plus stratégique pour la sécurité énergétique de l'Union européenne.

Il s'agit de la construction de ce qu'on appelle le Couloir énergétique du Sud dont la capacité de transport est estimée à 11,6 milliards de mètres cubes par an. Les étapes de la réalisation du Couloir énergétique du Sud sont les suivantes :

Le gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum SCP (South Caucasus Pipeline) provenant d'Azerbaïdjan et relié à l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) arrivera jusqu'au Karacabey, dans le territoire turc, très près de la frontière avec la Grèce. Le gaz arrivera premièrement à Komotini en reliant l'oléoduc Burgas-Alexandroupolis, après un gazoduc reliant Thessalonique au port Stavrolimenas d'Igoumenitsa, dans la région sud-ouest de la Grèce, prendra le relais. La dernière étape est la construction d'un gazoduc sous-marin de Stavrolimenas à l'Otranto en Italie, sa destination finale (TGI – INTERCONNECTOR).

Enfin, la Grèce a conclu sa participation, en avril dernier, au futur réseau South Stream, qui envisage le transport du gaz russe vers l'Europe occidentale à travers les Balkans. Grâce à cet accord, les liens économiques entre les deux pays, Russie et Grèce, se renforcent et vont influencer positivement leurs relations diplomatiques et stratégiques¹⁰. L'Union européenne a donné son accord pour la construction du réseau, qu'elle trouve complémentaire, et non concurrent au gazoduc Nabucco, dont la construction s'est faite avec des capitaux communautaires et américains. Devant les objections étasuniennes, affirmant le danger de dépendance énergétique de la Grèce vis-à-vis de la Russie, le ministre du développement grec Christos Fwlias a souligné la complémentarité des deux gazoducs, de plus, la Grèce aura besoin pour son propre approvisionnement en énergie.

La revalorisation de la position géopolitique de la Grèce, perspectives et opportunités en lien avec le transport de l'énergie et le projet de l'Union pour la Méditerranée

Tableau 3- Le projet de gazoduc sous-marin TGI - Interconnector¹¹



La Grèce et le partenariat euro-méditerranéen

La première conférence de l'« Union pour la Méditerranée » s'est déroulée en juillet dernier à Paris dans un climat d'optimisme et de doutes mêlés. Issu du Processus de Barcelone (1995), l'ambitieux projet, boosté par les initiatives du Président de la République française Nicolas Sarkozy, qui a fait appel à un « *intérêt méditerranéen commun* », n'a pas encore un but bien précis. D'un côté, les pays arabes lient son succès à celui du processus de paix au Proche Orient; de l'autre, la majorité des gouvernements européens considèrent que l'initiative a purement un caractère économique et de développement.

Le cas de la Grèce à propos du projet d'« Union pour la Méditerranée » est assez exceptionnel et intéressant à observer. Géographiquement, la Grèce fait partie de deux grandes entités, l'Europe et la Méditerranée. Il en va de même politiquement et économiquement. Pour aller un peu plus loin, il faut souligner le fait que cette « position » spéciale de l'État grec lui offre des avantages mais en même temps peut limiter ses choix, relatifs à son orientation, au plan international et économique. La fin de la Deuxième Guerre mondiale et surtout la fin de la Guerre Froide trouve la Méditerranée entière à la recherche de nouveaux équilibres. Attachée au système stratégique de sécurité, formé par les puissances occidentales, la Grèce choisit une orientation atlantiste: membre de l'OTAN et de l'Union européenne, l'État grec se présente en tant qu'État européen et occidental. Seulement, son entourage géographique lui impose des manœuvres diplomatiques qui ne sont pas toujours faciles à effectuer. Ses désaccords avec la Turquie, l'instabilité aux Balkans, y compris sa propre rivalité avec l'Ancienne république yougoslave de Macédoine (ARYM), le

processus de paix au Proche Orient imposent à la Grèce de mener une politique étrangère sur plusieurs niveaux et dont les priorités ne sont pas toujours identiques avec celles de l'Union européenne ou de l'OTAN.

Le cas de l'« Union pour la Méditerranée » montre clairement que la Grèce doit mener une politique étrangère multidimensionnelle, car les conditions, mentionnées ci-dessus, l'y forcent et, également, parce qu'une telle politique lui apportera de grands avantages. Il est temps que la Grèce profite à la fois de ses privilèges géographiques et de l'expérience d'intégration régionale que l'UE lui a apportée.

Pour faciliter notre étude, relative aux bénéfices que la Grèce peut tirer de l'initiative de l'Union méditerranéenne, il est nécessaire de réfléchir aux trois axes sur lesquels elle repose¹²:

1. Aspect politique et de sécurité : renforcement du dialogue politique envisageant de créer une zone de paix et de stabilité. Les pays participants s'engagent à développer l'État de droit et la démocratie, à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Ce dernier point est presque identique à une des conditions pour l'adhésion à l'Union européenne.

2. Intégration économique - affaires financières - coopération aux affaires énergétiques. Volet économique : objectif d'instauration d'une zone de libre-échange d'ici 2010. Le processus prévoit une coopération financière à travers le programme Meda et les prêts de la Banque européenne d'investissement. Un rôle accru va être joué par l'organisation *BusinessEurope* (Confédération des entreprises européennes) et l'*Umce-Businessmed* (l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises). Il est à noter que la Grèce, via la Fédération des entreprises grecques (*Hellenic Federation of Enterprises – SEV*) est chargée des investissements, sous l'égide de l'Union méditerranéenne, destinés aux pays du bassin oriental de la Méditerranée. On voit bien que ces organisations sont purement économiques et pas politiques. Il y a un manque d'institutionnalisation à travers des procédures purement politiques.

3. Rapprochement social, culturel et humain : développement des ressources humaines et de la compréhension entre les cultures et les peuples différents, à travers le dialogue des sociétés civiles.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les pays arabes, surtout ceux du bassin oriental de la Méditerranée, considèrent que le conflit israëlo-palestinien continue-

ra à mettre des obstacles à la stabilité stratégique du sud-est de la Méditerranée et ainsi à son évolution économique. Néanmoins, la politique des pays du monde arabe visent à la création de liens plus étroits avec l'Union européenne. Le cas échéant, avec l' « Union pour la Méditerranée », la Grèce peut contribuer à ce processus et servir ses propres intérêts régionaux. La Grèce a un plus grand pouvoir d'influence sur les pays arabes du bassin oriental de la Méditerranée de par son rapprochement géographique et ses liens historiques avec eux. Traditionnellement, la Grèce, soit au niveau de la politique, soit au niveau de la société, a eu une attitude amicale envers le monde arabe. Sa faute repose sur le fait qu'elle assumait le monde arabe en tant que groupe homogène et qu'elle est intervenue dans le conflit israëlo-palestinien en gardant ses distances avec l'État israélien. De façon plus générale, l'axe militaire entre la Turquie et Israël a créé un recul de la présence grecque dans la région.

Tout bien considéré, la Grèce, grâce à sa stabilité politique et au volume de son économie ainsi que de sa croissance, constitue un trait d'union important entre l'UE et les autres pays méditerranéens. La Grèce a les moyens de promouvoir les buts de l'« Union pour la Méditerranée ». Pourtant, il ne faut pas négliger le fait que la Grèce est également impliquée dans des affaires de sécurité stratégique qui influencent la stabilité de la Méditerranée sud-orientale ; les revendications de la Turquie en mer Égée, le conflit chypriote et aussi l'affaire de l'ARYM constituent des sujets d'une haute importance stratégique. La résolution des conflits mentionnés laisse présager des négociations diplomatiques longues et difficiles, vu que les intérêts impliqués sont fortement concurrentiels. En plus, ces conflits ont un double caractère ; ils sont inscrits dans le plan des conflits bilatéraux. Néanmoins, leurs conséquences s'inscrivent au plan de la politique internationale prenant en compte les axes de la politique des grandes puissances : élargissement de l'OTAN et de l'UE aux Balkans, présence des États-Unis en Méditerranée, présence et influence de la Russie etc.

Il est un fait que les initiatives de la Grèce qui font suite au processus d'« Union pour la Méditerranée » se trouvent principalement au plan de la diplomatie de l'économie ; cet aspect ne doit pas être sous-estimé car la coopération des secteurs économiques aide au rapprochement des sociétés civiles des pays participants¹³.

Les conditions favorables pour cette coopération économique entre la Grèce et les pays du bassin Est de la Méditerranée doivent être accompagnées par des facteurs supplémentaires qui réunissent des actions de l'Union européenne, de l'État grec et des initiatives privées (référence : à voir ici les industries, les investissements,

les transporteurs de l'énergie etc.). Nous proposons ensuite quelques facteurs que nous croyons importants :

1. Volonté de la part de l'Union européenne de mettre en valeur les avantages comparatifs de la Grèce (renforcement des institutions périphériques de l'Union européenne relatives à l'énergie qui peuvent éventuellement avoir comme base la Grèce etc.).

2. Contribution active de la part de l'État grec et de ses institutions (ministères, industries de l'énergie, instituts qui s'occupent de la recherche par rapport à l'énergie¹⁴).

3. Les industries d'énergie doivent estimer leurs possibilités de développement dans les pays du monde arabe en prenant des initiatives qui pourront aboutir à des avantages réciproques, donc à une collaboration fructueuse pour les deux parties.

Tout bien considéré, les conditions sont favorables pour un renforcement de la place géopolitique de la Grèce, dont les capacités diplomatiques sont plus fortes. Il en va de même pour ses perspectives de développement économique. Nous pouvons soutenir que la Grèce se transforme en une puissance de niveau moyen, dans la sphère de la politique internationale. Tous ses atouts lui permettent de faire des choix qui servent ses propres intérêts, sans être obligée de suivre les volontés des États plus puissants qu'elle. Membre depuis 1981 de l'UE, la Grèce a une certaine expérience par rapport à la participation aux institutions régionales. Elle peut s'en servir comme guide et pourquoi ne pas se présenter comme précurseur des initiatives d'intégration régionale telles que l'élargissement de l'OTAN et de l'UE aux Balkans et le projet de l'« Union pour la Méditerranée ».

La position privilégiée de la Grèce concernant le transport d'énergie revalorise son importance soit pour les pays fournisseurs, soit pour les pays destinataires. Par contre, cette position avantageuse doit s'accorder avec une stabilité et eurythmie à l'intérieur de l'État. La Grèce affronte régulièrement des problèmes de politique intérieure qui fragilisent son statut d'allié fiable. Les affaires de corruption qui diminuent la confiance publique envers les dirigeants politiques mais surtout quelques performances de son état économique (taux de chômage, dette publique, développement déséquilibré des régions, etc.) découragent les investissements privés et mettent de cette façon des obstacles à la réalisation d'un plan de déploiement sérieux et ambitieux, capable d'attirer l'aide de l'UE et des initiatives privées.

Il y a, alors, besoin d'une forte volonté politique, mais aussi de la part des citoyens grecs, pour une diminution des facteurs suspensifs qui ne permettent pas à la Grèce de posséder la place qui lui revient et qu'il lui faut sur le plan régional et mondial.

Notes

1. Georges Prevelakis, « *De l'Adriatique à la Mer Caspienne : pétrole, circulation et iconographies* », *Acta geographica*, 110, Paris., 1997, p. 16
2. Citation : Pierre Lellouche, 2007.
3. Les gisements qui se trouvent au nord de la mer Égée, ne sont pas encore exploitées à cause des prétentions de la Turquie par rapport au statut et l'exploitation du plateau continental de la mer Égéen.
4. La rivalité entre la Turquie et la Russie concernant le contrôle du détroit de Dardanelles date de l'époque de l'Empire ottoman. Avec la Traité de Kutchuk-Kaïnardji de 1774 la Russie La Russie devient protectrice des orthodoxes de l'Empire ottoman et Les navires marchands battant pavillon russe obtiennent la libre circulation sur toute les mers du Levant et surtout à travers les détroits.
5. Sophie Chautard explique les prétentions de la Russie au nom de « panslavisme » et la religion orthodoxe comme prétexte à ses visions impérialistes, Sophie Chautard, « *L'indispensable de la géopolitique* », Levallois-Perret, Studyrama, 2006, p.242 – 247.
6. À consulter à ce propos la présentation de N.Campaner, intitulé : “*The Eastern vector of Russian oil and gas Exports*”, 9th IAEE European Energy Conference, June 2007 paru dans : <http://www.dauphine.fr/cgemp/Publications/Presentations/CampanerFlorence.pdf> (date de consultation: 16/3/2008) et le rapport d'information de l'Assemblée Nationale sur : *Énergie et géopolitique* : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3468.asp> (date de consultation: 10/12/2007)
7. Source : Ministère des Affaires étrangères de la Grèce : <http://www.mfa.gr/www.mfa.gr/fr-FR/Economic+Diplomacy/Energy+Policy/> (date de consultation : 20/11/2007).
8. Source : Philippe Rekacewicz, « Les routes de pétrole », *Le Monde Diplomatique*, cartographie, juin 1998 : <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/caucasepetrolemdv1998> (date de consultation : 22/5/2008).
9. Pour plus d'informations sur les activités de l'entreprise : <http://www.depa.gr/default.asp?pid=3&la=2>
10. L'achat des armes russes de la part de la Grèce a été aussi prévu.
11. Source : Ministère des Affaires étrangères de la Grèce : <http://www.mfa.gr/www.mfa.gr/fr-FR/Economic+Diplomacy/Energy+Policy/> (date de consultation : 20/11/2007).
12. « *Les trois volets du partenariat euro – méditerranéen* », <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/europe-mediterranee/volets-partenariat.shtml>

13. À ce propos reposent plusieurs études sur les facteurs sociaux de procédure de régionalisme et les courants de fonctionnalisme, sur les régimes internationaux etc. Faute d'espace nous ne pouvons pas approfondir ce sujet.
14. Par exemple l'Institut d'Énergie de l'Europe Sud – Est, organisation non-gouvernementale, qui effectue des recherches et des conférences dans le domaine de l'énergie avec la collaboration d'autres centres de recherche mais aussi avec la participation des organismes publics relatifs: <http://www.iene.gr>

Repères bibliographiques

OUVRAGES

- George Prevelakis, « *Géopolitique de la Grèce* », Paris, Complexe, 1997 (pour l'édition grecque : Athènes, éd. Libro, 1998)
- « *Géopolitique Méditerranéenne* », sous la direction de Dominique Bendo - Soupou, Paris, éd. L'Harmattan, 2005.
- « *Géopolitique des mers, les Méditerranées d'Europe et d'Asie* », sous la direction d'Alain Guillemin, Paris, Cahiers du CIPRES, collection : Points de vue stratégiques, 1999.
- Ian O. Lesser, F. Stephen Larraber, Michele Zanini, Katia Vlachos – Dengler, « *Greece's New Geopolitics* », greek edition : I.Dideris, Athens, 2003.
- Jean-Claude Laroche, « *Le défi énergétique. De l'épuisement des ressources au développement durable* », Paris, Les éditions de Paris, 2006.
- Jean-Pierre Favennec, « *Géopolitique de l'énergie. Besoins, ressources, échanges mondiaux* », Paris, Technip, 2007.
- Philippe Moreau Defarges, « *Introduction à la géopolitique* », Paris, Seuil, 2005.
- Sophie Chautard, « *L'indispensable de la géopolitique* », Levallois-Perret, Studyrama, coll. Principes (collection dirigée par Annie Reithman), 2006.
- Yves Lacoste, « *Géopolitique de la Méditerranée* », Paris, Armand Colin, 2006.

ARTICLES

- C. Chatzicostantinou, N. Christodoulakis, P.Grigoriou, Th. Katsoufros, P.Liargovas, C. Lymperopoulos, C.Maniatopoulos, Ath. Theodorakis., Hellenic Centre for European Studies, Research Papers No 36, "The new perspectives of the Euromediterranean Cooperation", Athens, October 1995.
- Georges Prevelakis, « *De l'Adriatique à la Mer Caspienne : pétrole, circulation et iconographies* », *Acta geographica*, 110, Paris, 1997, p. 12 – 23.
- Ioannis Th.Mazis "The principles of geopolitics and the case of the Greek space in the Southern Eastern Mediterranean", Occasional Research Paper of the *Institute of International Relations*, N° 12, Athens, 1997.
- « *Les trois volets du partenariat euro-méditerranéen* », La Documentation Française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/europe-mediterranee/volets-partenariat.shtml>

*La revalorisation de la position géopolitique de la Grèce, perspectives et opportunités
en lien avec le transport de l'énergie et le projet de l'Union pour la Méditerranée*

- *Rapport d'information de l'Assemblée Nationale – M. Jean-Jacques Guillet déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires étrangères, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 8 février 2006 sur « Energie et Géopolitique »* : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3468.asp> (date de consultation: 10/12/2007).
- Régis Genté, « Du Caucase à l'Asie centrale, « grand jeu » autour du pétrole et du gaz »,
- *Le Monde Diplomatique*, Édition imprimée, juin 2007, p.18-19, <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/06/GENTE/14807> (date de consultation 22/5/2008).